

ÉTAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE

À annexer au contrat de location — 27 rue du Berry, 78140 Vélizy

État des lieux d'entrée	État des lieux de sortie
Date d'établissement :	Nouvelle adresse :

BIEN CONCERNÉ

Type	Appartement / Maison individuelle
Surface	
Nombre de pièces principales	
Adresse	27 rue du Berry, 78140 Vélizy
Étage / Porte	

Le bailleur (ou mandataire)	Le(s) preneur(s)
Nom :	Nom :
Demeurant :	Demeurant :

AUTRES AMÉNAGEMENTS ET ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT

Aménagements particuliers intérieurs ou extérieurs au local (appareils ménagers, meubles intégrés, tringles à rideaux, placards aménagés, jardin, clôtures, terrasse, etc.)

Équipement(s)	Nature	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Sonnette, alarme				
Interphone				
Antenne TV				
Vide-ordures				
Balcon				

REMISE DES CLÉS

Type clé	Nombre	Remise ce jour	Date	Commentaire
		☐		

COMPOSITION DU BIEN

Pour chaque pièce et chaque élément d'équipement, préciser la nature, l'état d'usure et le fonctionnement. Exemple : « état neuf » (N), « bon état » (B), « état d'usage » (U), « mauvais état » (M).

ENTRÉE

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte palière				
Sol				
Plinthes				
Murs				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Volets, stores				
Chauffage				
Ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

SÉJOUR

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Murs				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Volets, stores				
Placard				
Chauffage				
Ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

CUISINE

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Murs				
Plafond				
Éléments bas				
Éléments haut				
Plan de travail				
Évier				
Meuble sous évier				
Grille(s) de ventilation				
Fenêtre(s)				
Volets, stores				
Placard				
Chauffage				
Ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

CHAMBRE

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Murs				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Volets, stores				
Placard				
Chauffage				
Ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

SALLE DE BAIN

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Faïence				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Placard				
Lavabo(s)				
Douche, baignoire				
WC				
Abattant				
Plomberie				
Mécanisme chasse d'eau				
Joints				
Chauffage				
Grille(s) de ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

SALLE DE DOUCHE

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Faïence				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Placard				
Lavabo(s)				
Douche, baignoire				
WC				
Abattant				
Plomberie				
Mécanisme chasse d'eau				
Joints				
Chauffage				
Grille(s) de ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

WC

Équipement(s)	Nature/Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Commentaires
Porte(s)				
Sol				
Plinthes				
Murs				
Faïence				
Plafond				
Fenêtre(s)				
Placard				
Lavabo(s)				
WC				
Abattant				
Plomberie				
Mécanisme chasse d'eau				
Joints				
Chauffage				
Grille(s) de ventilation				
Interrupteurs				
Prises				
Éclairage				

Commentaire global sur la pièce :

OBSERVATIONS

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, un état des lieux doit être établi contradictoirement entre les parties lors de la remise des clefs au locataire, et lors de la restitution de celles-ci. Le locataire dispose d'un délai de 10 jours pour demander au bailleur ou à son représentant de compléter le présent état des lieux (pour l'état des équipements de chauffe, le délai est porté au 1er mois de la période de chauffe).

Les cosignataires reconnaissent avoir reçu chacun un exemplaire du présent état des lieux et s'accordent pour y faire référence lors du départ du locataire. Cet état des lieux est transmis soit par e-mail au format PDF, soit par courrier si les cosignataires en font la demande.

Le locataire sortant ou son représentant est informé que les dégradations ou défauts d'entretien constatés sur le présent état des lieux peuvent relever de sa responsabilité après comparaison avec l'état des lieux d'entrée. Il reconnaît que des indemnités correspondantes seront imputées sur son dépôt de garantie.

Fait à _____, le _____, en 2 exemplaires.

Le(s) bailleur(s)

« Certifié exact »

Le(s) preneur(s)

« Certifié exact »